

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 38 (1897), p. 105-129

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1897__38__105_0

© Société de statistique de Paris, 1897, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 4. — AVRIL 1897.

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 MARS 1897.

SOMMAIRE. — Nécrologie : M. Ernest Leviez. — Élection et présentation de nouveaux membres. — Présentation des ouvrages : le Secrétaire général, M. Cheysson, le Président. — Rapport de M. Moron, au nom du Conseil, sur les comptes de 1896 et le budget de 1897. — Dépôt, par M. Moron, du Rapport sur le mouvement de la population de la France pendant l'année 1895 : M. Cheysson. — Discussion de la communication de M. Adolphe Coste sur les bénéfices comparés du travail et du capital dans l'accroissement des richesses depuis 50 ans : MM. Cl. Juglar, Fournier de Flaix, Levasseur, Gruner, Alfred Neymarck, Cheysson et Coste.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. le Docteur Jacques BERTILLON.

Le procès-verbal de la séance du 17 février 1897 est adopté.

M. le PRÉSIDENT annonce la mort de M. Ernest LEVIEZ, membre titulaire à vie de la Société depuis 1882.

M. Leviez, docteur en droit, entra au Conseil d'État comme auditeur en 1849 et devint maître des requêtes. Il fut nommé, en juin 1860, sous-gouverneur du Crédit foncier et conserva cette importante situation jusqu'au 27 août 1878. Après quelques mois de repos, il prit, en juin 1879, la direction de la Compagnie *l'Urbaine* (incendie). M. Leviez s'occupait beaucoup de questions d'économie politique et de jurisprudence. En sa qualité de président de la Banque hypothécaire d'Espagne, il avait été mêlé à tout le haut monde financier ; il laisse une grande réputation de probité et de bonté. Je suis certain d'être l'interprète des sentiments de l'assemblée en apportant à la mémoire de M. Leviez le tribut de nos regrets. (*Marques unanimes d'adhésion.*)

Sont élus, à l'unanimité, *membres titulaires* :

MM. LÉON CAUBERT, attaché au Bureau de statistique du Ministère des finances ;
CANDIANI, sous-chef du Bureau de l'industrie à la *Métropole* (incendie) ;
Édouard BADON-PASCAL jeune, avocat, rédacteur en chef du *Journal des Assurances* et du *Droit financier*.

Sont présentés, pour être soumis à l'élection dans la prochaine séance :

Comme *membre titulaire* :

Sur la proposition de MM. J. Bertillon, E. Yvernès et A. Coste :

La COMPAGNIE DES MINES DE HOUILLE de Blanzv.

Comme *membres correspondants* :

Sur la proposition de MM. J. Bertillon et Cheysson :

M. le docteur Charles RICHET, professeur à la Faculté de médecine, 15, rue de l'Université.

Sur la proposition de MM. J. Bertillon, Em. Yvernès et Ad. Coste :

M. Anatole LANGLOIS, 55, rue de Vaugirard.

Comme *membre associé* :

Sur la proposition du conseil de la Société :

M. le DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT DES DOUANES, au Ministère des finances de Russie.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL énumère les ouvrages offerts à la Société et parmi lesquels il cite les suivants : *Aux insoucians qui s'alcoolisent sans le savoir*, par M. Adolphe Coste ; *Les Lois d'assurance ouvrière à l'étranger* : assurance contre les accidents, 2^e partie, par M. Maurice Bellom ; *L'Assurance des industries mécaniques*, *L'Assurance des industries chimiques*, par M. Candiani ; *Théâtres et concerts subventionnés*, par M. Amédée Boutarel ; *Mandats monétaires suisses imprimés*, par M. Alfred Geigy, de Bâle.

M. CHEYSSON entretient l'assemblée de l'ouvrage de M. Maurice Bellom, que le secrétaire général vient de présenter ; il en donne une analyse que l'on trouvera plus loin, page 135.

M. le PRÉSIDENT dépose sur le bureau la statistique des Sociétés savantes de Paris, extraite de l'*Annuaire statistique de la ville de Paris*, pour l'année 1894. Il accompagne ce dépôt des observations qui figurent à la page 126 de la présente livraison.

M. MORON donne lecture, au nom du Conseil de la Société, du rapport sur les comptes de 1896 et le budget de 1897. Les conclusions de ce rapport sont mises aux voix et adoptées à l'unanimité par l'assemblée qui, sur la proposition du président, vote des remerciements au trésorier, à la commission des fonds et à son rapporteur.

M. MORON présente ensuite le rapport qu'il a adressé au Ministère du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes sur le mouvement de la population de la France pendant l'année 1895 (voir page 130) ; il en fait ressortir les indications les plus saillantes.

A la suite de cette communication, M. CHEYSSON demande qu'en raison de ses constatations, le rapport de M. Moron soit l'objet d'une discussion dans l'une des prochaines séances de la Société. (*Marques d'adhésion.*)

M. le PRÉSIDENT dit que cette discussion sera inscrite à l'ordre du jour de la séance du 21 avril.

L'ordre du jour appelle la discussion de la communication de M. Adolphe Coste sur les bénéfices comparés du travail et du capital dans l'accroissement de la richesse depuis 50 ans(1).

M. Clément JUGLAR : Nous cherchons tous, par l'observation des faits, les conclusions que l'on peut en tirer ; M. Coste plus peut-être qu'aucun d'entre nous.

Dans sa dernière étude sur les bénéfices comparés du travail et du capital dans l'accroissement de la richesse depuis 50 ans, il donne deux chiffres qui ont surpris de nombreux lecteurs.

Les économistes sont désarçonnés en présence des résultats accusés par M. Coste, qui chiffre à 161 p. 100 pour le travail contre 236 p. 100 en faveur du capital, la répartition des bénéfices obtenus. Notre confrère n'est arrivé à ces résultats qu'en mettant en présence des rapports qui ne sont pas comparables. Il établit la comparaison entre la *totalité* des produits nets de l'industrie houillère et obtient, en les réduisant en nombres proportionnels, le chiffre de 236. Pour les salaires, il donne

(1) *Journal de la Société de statistique de Paris*, 1896, p. 438 ; voir aussi, même année, pages 253, 282, 399, 403 et 431.

aussi les totaux en milliers de francs ; mais, au lieu de prendre ce *total*, il prend le *salairé moyen annuel*, qui ne donne que 161.

Si nous rétablissons la comparaison avec les salaires *totaux* qui, seuls, correspondent aux produits nets totaux, la plus-value pour le capital se trouve réduite à 136 p. 100, tandis que pour les salaires totaux, elle s'élève à 247 p. 100 ; nous obtenons ainsi, avec les chiffres donnés par M. Coste, des chiffres opposés aux siens. Est-ce à dire qu'on peut interpréter ces chiffres par certains procédés d'une manière toute différente ? Nous ne le pensons pas, et M. Coste est de notre avis quand, après sa démonstration, il ajoute que ce n'est qu'une indication, non une démonstration.

Il faut, en effet, tenir compte, en outre, du nombre des ouvriers, qui a augmenté de 116 p. 100, de la production de la houille qui n'a fait que doubler, et, dans cette énumération, nous ne parlons pas des capitaux qui ont été immobilisés ou employés pour répondre à toutes ces nouvelles dépenses.

Privé de ces indications pour l'ensemble des industries, il y supplée par l'observation des valeurs successorales qui de 1840 à 1895 ont triplé ; le chiffre même de 236 est dépassé. Faut-il s'étonner cependant si le produit du travail laisse des traces dont profitent les générations qui se succèdent dans les divers pays ?

Il en est ainsi de la propriété immobilière non bâtie et bâtie, des grands travaux publics, routes, canaux, ports de mer, villes capitales, chefs-lieux de département, d'arrondissement, jusqu'au simple canton. Tous ces grands travaux n'ont été exécutés qu'à l'aide de milliards dépensés en salaires soit par l'État, soit par les particuliers, et alors les résultats permanents paraissent dans les valeurs successorales qui s'accumulent sans cesse chaque année. Si l'on doit s'étonner, c'est que la proportion de la plus-value du capital ne soit pas beaucoup plus considérable ; rien ne prouve mieux, fait malheureusement trop vrai, qu'une grande partie a été perdue, perdue pour le capitaliste, mais non pour le travailleur, dont le salaire a toujours été payé.

M. Coste a cru constater et révéler une nouvelle inégalité parmi toutes celles qui nous entourent ; mais il faudra renoncer à y introduire encore celle-là. En dehors des valeurs successorales, il y a bien des capitaux qui circulent constamment pour payer le travail, et les produits de ce travail sont de deux sortes : les uns se conservent et s'accumulent sans cesse chaque année ; ils s'ajoutent à ceux des années précédentes et viennent grossir le chiffre des valeurs successorales ; les autres se consomment par ceux, et ce sont les plus nombreux, qui vivent de leur travail, pour se loger, se vêtir, se nourrir, se déplacer selon les besoins ; et ces besoins ne sont pas les moindres, il faut encore y ajouter les plaisirs, la plus grande attraction des capitales.

Avant d'épargner, il faut satisfaire ces premiers besoins et alors un simple coup d'œil nous montre le développement des consommations qui absorbent les salaires de chaque jour sans laisser aucune trace. En ne jugeant de ces consommations que par l'impôt perçu, c'est par centaines de millions qu'elles se chiffrent : taxes du tabac, de l'alcool, des boissons, du sucre, des octrois ; ajoutons les recettes des services publics de transport dans les villes par les omnibus, dans le pays par les chemins de fer ; notons la progression du nombre des voyageurs qui, pour la troisième classe, s'élève, de 1881 à 1894, de 95 à 197 millions de voyageurs, tandis que, pour la 1^{re} classe, dans cette dernière année, le chiffre ne dépasse pas 400 000 !

Voilà l'emploi d'une partie des salaires et ils ne trouvent pas leur place dans les relevés des valeurs successorales. Ici, l'épargne joue aussi un certain rôle ; nous suivons son développement dans l'accroissement des dépôts des caisses d'épargne qui, depuis la liquidation de 1848, se sont élevés à plus de quatre milliards, sans parler des consolidations en rente sur l'État. Voilà encore un chiffre qui n'apparaît pas dans les valeurs successorales ; joignons-y encore le capital employé en assurances sur la vie, celui des sociétés coopératives mutuelles et autres, et nous constatons que le salaire réduit aux proportions indiquées par M. Coste n'aurait pas pu faire face à tous ces emplois.

M. FOURNIER DE FLAIX : Je désire vous présenter également quelques observations relativement au rapport de notre savant confrère M. Coste, sur lequel M. Juglar vient d'appeler votre attention.

Je n'ai pas à revenir sur les circonstances et le mémoire de M. Neymarck, qui ont été l'occasion de ce rapport. J'entre donc en matière immédiatement.

D'une manière générale, le mémoire de M. Coste est peu sympathique au capital et pessimiste en ce qui est de la part laissée au travail dans la répartition des résultats de la production. Ayant développé, il y a bientôt 20 ans, dans un concours ouvert par l'Académie des sciences morales et politiques sur le capital dont l'éminent Hippolyte Passy fut rapporteur, des idées contraires, il est tout naturel que les tendances du mémoire de M. Coste m'aient particulièrement frappé, d'autant plus qu'il est composé et écrit avec grand soin. Tout en ayant des critiques à formuler contre les conclusions de ce mémoire, il n'en est pas moins un travail d'un mérite réel.

Trois sujets ont été spécialement abordés par M. Coste : 1° la proportion de la main-d'œuvre dans les diverses industries ; — 2° le taux des salaires et le taux de l'intérêt ; — 3° la comparaison de l'accroissement des salaires et des profits du capital dans l'industrie houillère.

Je compte m'attacher particulièrement au troisième sujet, à l'égard duquel je diffère plus complètement des idées et des démonstrations données par M. Coste.

Notre confrère M. Neymarck s'étant placé, je le reconnais, à un point de vue quelque peu optimiste, séduit probablement par l'immense développement qu'ont pris depuis un demi-siècle les diverses formes de la richesse, et au premier rang les valeurs mobilières, M. Coste a pris le point de vue à peu près opposé d'abord pour les progrès généraux qu'il amoindrit ou qu'il réduit et surtout pour la part des classes laborieuses dans ces progrès. Je n'hésite pas à penser que les critiques de M. Coste, fondées, il est vrai, en ce qui concerne la baisse du taux de l'intérêt, n'ont pas détruit l'ensemble des affirmations de M. Neymarck. — Avec M. Neymarck j'admets, depuis plus de 75 ans, un grand et continu développement de la richesse en France et une meilleure répartition.

Permettez-moi, de vous en donner une preuve rapide, preuve que je puise dans les documents publiés par le ministère des finances à propos de l'établissement de la taxe d'habitation. Vous savez tous quelles difficultés a rencontrées, pendant 17 ans, la contribution personnelle-mobilière. Avec six éléments — la cote personnelle, le loyer, le domestique, les chevaux, les cheminées, une taxe d'habitation — elle ne put produire en 1797 que 22 millions. — Eh bien ! en 1893, réduite à deux éléments seulement, la cote personnelle et le loyer, elle a produit 156 millions, c'est-à-dire qu'elle a septuplé. J'ajoute qu'avec 10 676 039 ménages, elle ne porte que sur les $\frac{2}{3}$, 6 803 686 ménages, faisant ainsi la part à l'exemption du pauvre. De pareils chiffres révèlent une prodigieuse amélioration concordant davantage avec l'optimisme, peut-être un peu grandiose de M. Neymarck, qu'avec le pessimisme un peu accusateur de M. Coste.

Il n'y a pas lieu d'insister sur le premier sujet traité par M. Coste, l'inégalité de proportion de la main-d'œuvre dans les diverses industries. C'est une très vaste question dont les solutions varient sans cesse avec les progrès de l'industrie, plus que ne semble l'admettre M. Coste. Il est bien vrai qu'en général la substitution du travail mécanique au travail animal exige, comme le dit M. Coste, un personnel plus intelligent, plus instruit et plus rémunéré, mais il n'est pas exempt de croire que ce personnel sera réduit nécessairement. Notre collègue, M. Yves Guyot, a fort bien remarqué que la proposition inverse est plus près de la vérité, dans son charmant livre : *Les Voyages et découvertes de M. Flaubert*. Il a cité l'exemple des chemins de fer, j'y ajouterai celui des tramways. Le tramway à traction mécanique est un tel progrès sur le vieil omnibus que les voyageurs affluent ; par suite, il faut plus de voitures et plus de personnel. La ligne de Saint-Cloud, Sèvres, Versailles a dû doubler en temps ordinaire, le tripler en temps exceptionnel, son personnel — personnel très supérieur à l'ancien et mieux rémunéré.

Le second sujet examiné par M. Coste est celui de la simultanéité de la baisse du taux de l'intérêt et de la hausse des salaires.

En ce qui est des salaires, j'accepte en principe ses critiques, parce que, tout en étant d'accord avec M. Neymarck sur le fait de la hausse des salaires depuis 50 ans, il est bien certain que cette hausse rencontre et a rencontré de nombreuses limites, notamment l'extension du service militaire et l'augmentation des dépenses publiques. Les changements d'impôts pourraient également, en diminuant les consommations et les épargnes des classes aisées, conduire à une baisse des salaires. Les menaces de l'impôt progressif sur le revenu ont déjà exercé une certaine influence déprimante sur les gages des domestiques.

En ce qui est de la baisse du taux de l'intérêt, les observations et les calculs de M. Coste sont pleins de justesse et de sagacité. M. Neymarck a cédé à un mouvement optimiste, à une sorte de courant de l'opinion; mais dans l'ensemble des faits économiques, notamment pour les prêts civils, les affaires du petit commerce, même les rentes, il est incontestable que le taux de l'intérêt n'a pas baissé et ne pouvait baisser de 50 p. 100; une telle baisse, en un quart de siècle, aurait été un désastre.

Le tableau des cours et des moyennes du 3 p. 100 français dressé par M. Coste l'indique péremptoirement. Dans les affaires hypothécaires ordinaires, le taux de 4 p. 100 n'est obtenu qu'avec des garanties excellentes.

Il y a, il est vrai, un contraste réel avec le taux de l'escompte de la Banque de France 2 p. 100 et le taux moyen actuel de l'intérêt en France, mais la Banque dispose d'une énorme circulation fiduciaire qui déprime le taux de l'escompte.

Quant au revenu des immeubles urbains ou ruraux qui tend à se rapprocher de 4 et de 2 1/2 p. 100, il importe de ne pas le confondre avec l'intérêt et de ne pas lui en appliquer le taux. — C'est un profit. Ce profit n'a pas non plus baissé de 50 p. 100, par la raison qu'il a bien rarement correspondu à 5 p. 100.

Quant au troisième sujet des critiques de M. Coste, je suis obligé de faire des réserves et de présenter des critiques formelles. C'est dans ces critiques que M. Coste a surtout laissé entrevoir ses tendances peu favorables au capital. Dès que j'ai eu pris connaissance de cette partie de son mémoire, j'ai pensé qu'il était nécessaire de le soumettre à un examen approfondi, à raison de son caractère et des conséquences que l'on en pourrait tirer dans les luttes contemporaines.

M. Coste a recherché dans les salaires et les produits de l'industrie houillère de 1851 à 1890 la réfutation de l'opinion de M. Neymarck sur les proportions de la distribution des résultats de la production entre le capital et le travail. Il a donné par décade un tableau, que vous avez tous parcouru, de cette distribution de 1851 à 1890, laissant de côté les années très importantes de 1890 à 1895.

Les résultats auxquels il est arrivé se résument dans quelques chiffres en prenant pour point de départ la décade 1851-1860 :

Périodes.	Salaires du travail.	Produits nets du capital.
—	—	—
1851-1860. . .	100	100
1861-1870. . .	117	115
1871-1880. . .	148	217
1881-1890. . .	161	236

D'après ces moyennes, l'accroissement des profits du capital aurait été bien supérieur à celui des salaires.

Je ferai une objection préjudicielle aux calculs de M. Coste : — c'est qu'il a comparé des éléments qui ne sont pas comparables; en effet, après avoir donné dans une colonne les salaires totaux en milliers de francs, il ramène dans une seconde colonne ces totaux au salaire moyen annuel, et c'est ce salaire moyen annuel qu'il rapproche des profits nets du capital en milliers de francs, mais sans ramener ces profits nets au profit moyen annuel, c'est-à-dire au dividende. Il en résulte qu'au

lieu de comparer deux totalités, deux entités, somme totale revenant au travail et somme totale revenant au capital, il compare la totalité revenant au travail *après* la distribution par tête et la totalité revenant au capital, *avant* toute distribution, — la comparaison ne porte donc pas sur des éléments ramenés aux mêmes termes.

Si on procède d'après la véritable méthode comparative, on doit comparer les totalités des entités entre elles. Les résultats sont alors bien différents.

Ainsi pour la période 1881-1890, M. Coste a trouvé les chiffres ci-après d'accroissement :

	Salaires moyens	Bénéfices totaux
	1 090	41 400 000
Accroissement	161	236
	Salaires totaux.	Bénéfices totaux.
	—	—
Je trouve, au contraire, en comparant les salaires totaux, un accroissement de . .	312	236

Cette différence si grande provient de ce que M. Coste a fait abstraction d'un élément de premier ordre, du nombre, qu'il est impossible de laisser de côté quand on s'occupe du travail.

J'ai à faire une seconde observation à M. Coste, différente de la première, c'est que, tout en parlant des pertes subies par le capital dans l'industrie houillère, il n'en a pas tenu compte. Cependant ces pertes sont parfaitement connues et importantes; elles correspondent à une différence fondamentale entre le travail et le capital dans la production houillère, l'aléa, aléa qui est considérable. Ainsi, de 1881 à 1895, les pertes ont représenté 86 356 361 fr., soit plus de 15 p. 100 du produit net.

D'après ces observations, j'ai dressé en détail, année par année : 1° les tableaux de la production de la houille en France, avec les prix moyens, la consommation totale et les prix; 2° le tableau des salaires avec le nombre des ouvriers, le total des salaires, le salaire moyen par an, le salaire par jour et le salaire par heure et 3° le tableau du produit net par année, avec indication des pertes, le tout pour la dernière période 1881-1890, dont s'est occupé M. Coste, et 4° pour la période récente 1891-1895 (voir page 128).

Sur l'ensemble de la production de ces quinze années, représentant en francs	4 070 026 000
Il a été affecté aux ouvriers ou aux salaires	1 975 766 000
Et aux actionnaires ou capital 632 898 000 fr., dont il faut déduire 86 356 361 fr. de perte, net.	546 541 669

Ces chiffres produisent sur l'esprit une autre impression que ceux présentés par M. Coste; — ils montrent bien quelle est la part que les capitalistes ont reçue depuis 1881 et quelle est celle des ouvriers.

Je dois ajouter que les ouvriers n'ont pas lieu de se plaindre, car depuis 1881 leur nombre a augmenté de 31 700 dans les houillères et le salaire moyen s'est élevé de 1 055 fr. à 1 090 fr.

Dès lors je ne peux m'associer, surtout en ce qui concerne l'industrie de la houille, aux conclusions pessimistes de M. Coste. Je vois dans l'industrie houillère en France une industrie puissante et prospère.

Production	{ en 1881. . .	19 776 000 tonnes.
	{ en 1895. . .	28 020 000 —
Nombre	{ en 1881. . .	106 400
des ouvriers	{ en 1895. . .	177 700
Salaires totaux	{ en 1881. . .	112 252 000 fr. Moyenne par tête : 1 055 fr.
des ouvriers	{ en 1895. . .	159 492 000 fr. Moyenne par tête : 1 090 fr.
Profits des capitalistes	{ en 1881. . .	32 095 000 fr.
nets des pertes	{ en 1895. . .	29 516 000 fr.

J'y vois également, de même qu'en 1878, une industrie où s'appliquent, dans des proportions équitables, les lois de la distribution des résultats de la production.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que les profits des capitalistes supportent l'aléa du travail.

Cet aléa est d'une très grande importance, puisqu'en 1891 le produit net s'est élevé à 60 millions de francs et qu'en 1895, avec une production de plus de 2 millions de tonnes qu'en 1891, il est tombé au-dessous de 30 millions de francs.

M. LEVASSEUR s'associe à plusieurs observations de MM. Juglar et Fournier de Flaix. Il ajoute que ce qui modifie encore la situation aux époques considérées, c'est que la consommation a beaucoup augmenté et qu'il y a plus d'ouvriers. M. Levasseur fera à M. Coste deux objections, l'une négative, l'autre positive.

L'objection négative est celle-ci : M. Coste compare des choses dissemblables et qui, par suite, ne comportent pas la comparaison, n'autorisent pas un rapport numérique et, par conséquent, infirment d'avance les déductions qu'on essaierait de tirer de ce rapport. Il compare le *taux* d'une valeur à la *totalité* d'une autre valeur ; les variations du *taux* des salaires à l'*accroissement* du capital, lequel représente un *total* et non un *taux*. Il fallait mettre en parallèle la rémunération du capital, c'est-à-dire le taux de l'intérêt et la rémunération du travail, c'est-à-dire le taux des salaires ; il fallait dire : il y a 50 ans, le total du capital était tant et produisait en intérêts une somme de tant ; la moyenne du salaire était de tant, il y avait tant d'ouvriers ; par conséquent, ils ont reçu en tout pour leurs salaires de l'année tant ; puis, procéder de même pour l'époque actuelle ; M. Coste aurait eu alors le droit de comparer les deux résultats. Je sais bien ce que me répondra M. Coste, c'est qu'il ne l'a pas fait parce que les éléments de ce calcul n'existent pas et que, dans les exemples qu'il a choisis, il a pris ce qu'il a trouvé. Je lui répondrai à mon tour : les éléments du calcul manquant, il convenait de s'abstenir de faire le calcul.

L'objection positive, c'est précisément que M. Coste ne pouvait arriver à un résultat probant en l'absence des chiffres nécessaires à la position du problème. Il faudrait connaître, pour l'ensemble, le nombre des ouvriers aux deux époques ; or, la France n'a pas de statistique suffisamment précise des professions et il est impossible de donner des chiffres comparables à 50 ans de distance. Mais on peut le faire, sinon avec précision (car les statistiques sont imparfaites et n'ont pas été établies sur des cadres uniformes), mais, au moins, d'une manière sommaire et approximative pour les États-Unis, qui mentionnent les renseignements nécessaires dans leurs recensements-décennaux ; c'est le seul pays, à ma connaissance, qui fournisse ces éléments pour une période trentenaire. Voici les chiffres des recensements de 1860 et de 1890 qui peuvent être le plus utilement comparés :

	1860	1890
Richesse immobilière et mobilière (en milliards de dollars).	16,1	65,0
Richesse immobilière et mobilière par tête	\$ 514	\$ 1 036
Accroissement total de la richesse	100	à 403
Accroissement de la richesse par tête	100	à 201
Salaire (ouvriers, employés, etc.)	1 136 246	4 712 622
Salaires (en milliers de dollars)	\$ 379	\$ 2 483
Salaires par tête	\$ 335	\$ 484
Accroissement total des salaires	100	à 602
Accroissement du salaire par tête	100	à 168

Ainsi, le capital se serait, d'après ces données, accru dans la proportion de 100 à 403, tandis que la somme totale payée aux salariés s'élevait de 100 à 602. Le salaire individuel, d'une période à l'autre, passe de 100 à 168 et la moyenne de la richesse par tête de 100 à 201.

Tels sont les résultats fournis par la comparaison d'éléments théoriquement com-

parables; peut-être l'imperfection du travail les rend-il, en fait, médiocrement comparables. Ils indiqueraient que la somme payée en salaires a augmenté beaucoup plus que la somme totale de la richesse et que la progression du salaire reçu par ouvrier a été un peu moindre que la progression de la richesse par tête : résultat qui me paraît différer de celui auquel M. Coste a abouti. Du reste, ce résultat peut différer beaucoup et doit différer d'un pays à l'autre.

Nous devons être très réservés sur cette matière que nous connaissons mal. Nous pouvons affirmer que depuis 50 ans les salaires ont augmenté; je l'ai démontré dans plusieurs de mes travaux, notamment dans le 3^e volume de *La Population française*, et je suis prêt à le démontrer encore. Nous ne pouvons pas dire que les salariés n'aient pas eu une part suffisante; je craindrais de quitter le terrain solide de la science pour celui de l'hypothèse et de susciter, sans raison suffisante, des inquiétudes relativement à la répartition de la richesse dans le monde, si j'essayais de dresser, sous la forme numérique et rigoureuse de la statistique, une échelle comparative des variations du revenu de chacune des classes ou des couches sociales.

Ce n'est pas que je déconseille de faire des recherches historiques sur ce sujet, je les ai, au contraire, toujours encouragées et je les pratique moi-même. C'est sur l'emploi de rapports numériques, là où les éléments du rapport manquent, que je voudrais mettre en garde mon collègue et ami M. Coste qui, comme tout savant, ne cherche que la vérité et qui, je crois, ne la trouvera pas par ce procédé numérique.

M. CHEYSSON estime que c'est le revenu du capital et non le capital lui-même qui devrait être comparé avec les salaires. Ce mode de procéder donnerait, d'ailleurs, des résultats qui viendraient à l'appui de l'argumentation de M. Levasseur.

M. GRUNER ne désire présenter sur le travail si intéressant de M. Coste qu'une seule observation. Examinant les *salaires* et les *produits nets de l'industrie houillère* M. Coste prend quatre périodes décennales consécutives et extrait de la statistique officielle d'une part, le salaire annuel moyen en France, d'autre part les produits nets taxés; puis comparant la progression de ces deux chiffres, il donne le tableau ci-dessous:

Périodes.	Salaires du travail	Produit net du capital
—	—	—
1851-60	100	100
1861-70	117	115
1871-80	148	217
1881-90	161	236

et en tire la conclusion suivante : « Tandis qu'en trente ou quarante années la rémunération en argent d'un ouvrier mineur se serait élevée de 100 à 161, la rémunération du capital aurait passé de 100 à 236. »

C'est contre ce tableau et contre la conclusion qu'en tire M. Coste que M. Gruner croit devoir élever une objection qu'il croit essentielle.

Dans la 1^{re} colonne, M. Coste compare, à diverses époques successives, le salaire d'un ouvrier : cette comparaison est légitime.

Mais ce même calcul ne peut se faire pour les produits nets taxés; — quand M. Coste vient nous dire que le capital qui produisait 100 entre 1851-1860, produit 236 entre 1881-1890, il suppose donc implicitement que c'est un *capital invariable* qui a été employé aux deux époques; il suppose que 21 millions et demi de tonnes de houille ont été produites en moyenne de 1881 à 1890, avec des capitaux aussi modestes que ceux nécessités de 1851 à 1860 pour produire moins de sept millions de tonnes!

Et pourtant n'est-ce pas pendant cette période de quarante années qu'ont été découverts, au prix de coûteuses recherches longtemps infructueuses, ces gisements de houille entre Douai et Béthune; qu'ont été aménagées, armées du plus puissant

outillage, ces houillères du Pas-de-Calais qui, à elles seules, produisaient déjà plus de huit millions de tonnes en 1890, et en ont produit plus de 12 millions en 1896. C'est pendant ce laps de temps qu'ont été transformés l'outillage et l'installation de toutes nos exploitations françaises, jadis si dangereuses, et aujourd'hui moins affectées par les accidents que les houillères d'aucun autre pays.

Il y a dans cette hypothèse *d'un capital resté invariable*, une donnée qu'il suffit de mettre en lumière pour en faire ressortir l'évidente inexactitude.

Si l'on veut savoir avec quelque approximation quelles ont été, aux diverses époques successives, les modifications du produit net, — il faut savoir aussi *comment a varié le capital immobilisé dans l'industrie houillère aux diverses époques*.

Tandis que vers 1850 — quand les exploitations étaient peu profondes, l'outillage mécanique peu compliqué — il suffisait de moins de 2 millions de francs de capital en moyenne pour aménager une houillère produisant 100 000 tonnes, actuellement, comme déjà vers 1890, on calcule qu'il faut immobiliser 3 millions de francs pour produire 100 000 tonnes de houille.

D'après cela, vers 1850, le capital immobilisé dans les houillères devait être inférieur à 150 millions de francs — et le produit net étant de 17 millions et demi, — le rendement du capital n'atteignait pas loin de 12 p. 100. Vers 1890, le capital immobilisé dépassait 570 millions de francs, ce qui donnait un rendement, abstraction faite des pertes, de 7 p. 100.

Par conséquent, le *rendement du capital*, loin d'augmenter dans le rapport de 100 à 236, *est tombé de 12 à 7 p. 100* — et en réalité même vers 5 p. 100, si l'on tient compte des pertes considérables que constate la statistique officielle pour plus de la moitié du nombre des exploitations.

Le revenu des capitaux dans les houillères a donc subi le sort commun. Les capitaux sont rémunérés de moins en moins dans ces entreprises. Certaines valeurs houillères ont beaucoup monté, il est vrai; mais quand on cite ces quelques belles affaires, on oublie d'en rapprocher le long nécrologe des affaires de même nature qui ont sombré après avoir absorbé souvent de très gros capitaux. On s'attaque à la fortune inespérée de ces quelques sociétés dont les titres ont pris le caractère de placement de premier ordre et qu'on capitalise volontiers actuellement au-dessous de 2 1/2 et même de 2 p. 100, parce qu'on escompte les besoins sans cesse croissants de l'industrie et les résultats probables des capitaux actuellement immobilisés; mais a-t-on jamais fait le compte des centaines de millions perdus à la recherche de gisements qu'on avait cru entrevoir?

En résumé donc, nous concluons, avec M. Coste, que la rémunération de l'ouvrier mineur a augmenté dans une très forte proportion (100 à 161 d'après la statistique officielle), — mais à l'inverse de ce que croyait établir M. Coste, nous établissons que les *capitaux employés dans l'industrie houillère ne rapportent guère plus actuellement que la moitié* de ce qu'ils rapportaient il y a quarante ans.

M. Adolphe COSTE s'accuse de n'avoir pas été assez clair dans sa communication, car toutes les objections qui lui sont adressées paraissent nées d'un malentendu. Tout d'abord, il constate qu'on ne l'attaque point sur ses principales conclusions statistiques. Il avançait que les revenus du capital, évalués d'après les annuités successorales de 1840 et de 1890, s'étaient accrus, en cinquante ans, de 100 à 240; tandis que les revenus du travail, évalués d'après la statistique de l'industrie minière, d'après les enquêtes de 1839, de 1860, de 1891, et d'après les séries de prix de la ville de Paris, ne s'étaient élevés que de 100 à 160, 175 ou 190. Ce qu'on incrimine ici surtout, c'est l'usage de la statistique minière, où se trouvent rapprochés les salaires ouvriers des produits nets des compagnies. Ce n'était là pourtant qu'un exemple entre plusieurs, et invoqué avec beaucoup de restrictions. Les produits nets attribués aux sociétés minières par le service des contributions directes n'y étaient pas donnés comme des constatations certaines, mais seulement comme des indices pouvant faire présumer les profits réels de l'industrie extractive. M. Coste, à cet égard, ne fait nulle difficulté d'admettre l'observation de M. Grüner sur ce que ces produits nets sont afférents à un capital variable et progressif: il

faut seulement remarquer que l'accroissement du capital dans les mines résulte bien souvent de l'accumulation des bénéfices non distribués aux actionnaires. Enfin, si M. Coste n'a pu retrancher des produits nets taxés le montant des pertes constatées pour les mines en déficit, c'est que, dans la statistique officielle, les pertes ne sont publiées que depuis l'année 1879.

Toutes ces réserves ont été faites dans le mémoire en discussion ; néanmoins, ce qu'on reproche principalement à M. Coste, c'est d'avoir comparé des salaires *individuels* d'ouvriers aux produits nets *collectifs* des compagnies. Il aurait fallu, objecte-t-on, comparer à l'ensemble des revenus du capital l'ensemble des revenus du travail, ce que précisément la statistique de l'industrie minière permettait de faire ; et alors on aurait obtenu un rapprochement statistique de quelque valeur. Et, sur ce terrain, MM. Juglar et Fournier de Flaix, s'emparant des chiffres officiels, ont montré l'importance énorme des salaires par rapport aux dividendes du capital ; ils ont fait voir que la part la plus considérable de la richesse produite passait par les mains des ouvriers et alimentait leur consommation.

Cela est parfaitement vrai, et M. Coste est loin de le contester, mais ce n'est pas cette question de circulation de la richesse qu'il s'est efforcé de traiter. S'il s'était borné à relever l'importance croissante de l'ensemble des salaires, il n'aurait pu en tirer aucun renseignement sur l'amélioration du sort de l'ouvrier ou de sa famille. En effet, en 1850, l'industrie houillère n'occupait que 33 000 ouvriers ; en 1891, elle en a occupé 132 000 : supposez un salaire individuel stationnaire ou même décroissant, il n'y en aurait pas moins eu une progression notable sur les chiffres totaux ; et alors on s'extasierait sur l'amélioration du sort des ouvriers, tandis qu'en réalité ils auraient pu individuellement languir dans le même salaire ou même dans un salaire amoindri. Cette hypothèse démontre qu'il n'y a, en vérité, que la considération des salaires individuels qui soit instructive. Ce qui fait la valeur de la statistique de l'industrie minière, c'est précisément qu'elle est la seule à fournir le chiffre du salaire réel par année, d'après le nombre exact des journées de travail.

Cependant une objection de méthodologie statistique continue d'être faite à M. Coste par M. Levasseur, qui prétend qu'en comparant des revenus individuels à des revenus collectifs on opère sur des quantités qui ne sont pas de même nature. L'objection serait valable si l'on prétendait tirer des conclusions des chiffres absolus, si l'on rapprochait, par exemple, les salaires individuels d'une année des bénéfices du capital de la même année ; mais M. Coste s'est bien gardé d'opérer ainsi : il a seulement comparé la progression d'une série à la progression de l'autre. Ce ne sont pas des choses concrètes, hétérogènes, qu'il met en parallèle, ce sont des rapports abstraits, toujours comparables entre eux. Ainsi, pour prendre un exemple trivial, il n'assimile pas des carottes à des choux, mais il fait voir la différence de la multiplication des choux et de la multiplication des carottes. C'est ainsi que, en s'en tenant aux chiffres officiels et toutes réserves faites sur la signification effective des « produits nets taxés », il a pu montrer que les salaires individuels de l'industrie houillère avaient progressé de 61 p. 100, tandis que les produits nets taxés de la même industrie avaient progressé de 136 p. 100, durant la même période d'années.

On ne peut que recueillir avec le plus vif intérêt les indications statistiques de M. Levasseur concernant les États-Unis d'Amérique. Cette statistique montre que, de 1860 à 1890, tandis que la richesse immobilière et mobilière s'élevait de 16 milliards de dollars à 65 milliards, soit de 100 à 403, le total des revenus du travail s'était élevé de 379 millions de dollars à 2 283 millions, soit de 100 à 602. Oui, certainement, cela est curieux ; mais M. Coste n'oserait se prévaloir de cette statistique pour en tirer une conclusion quelconque sur la progression plus rapide des revenus du travail ; parce que, en Amérique, la population n'est pas stationnaire comme en France et les capitaux ne naissent pas uniquement de l'épargne indigène : il y a beaucoup de capitaux venus de l'étranger qu'on ne peut constater, et il y a un grand nombre de travailleurs immigrants que l'on recense avec grand soin ; on sait, par exemple, que, de 1860 à 1890, le nombre de ces travailleurs a passé de

1 136 246 à 4 712 622. Dès lors, la progression des revenus du travail apparaît beaucoup plus comme la conséquence de la multiplication des travailleurs que de l'amélioration de leur sort. Dans ces conditions, la statistique américaine, quoique plus précise, est moins instructive que celle de la France, à cause de la fixité relative de la population de celle-ci et à cause de l'indigénat absolu de ses capitaux ; mais il va sans dire que les conclusions à tirer de la statistique française sont spéciales à la France ; elles ne peuvent servir qu'à caractériser sa situation particulière.

Des observations faites en Amérique et en France, on peut tirer néanmoins un enseignement comparatif qui peut être ainsi formulé :

1° Dans un pays, comme les États-Unis, où tous les capitaux, d'origine indigène ou étrangère, sont employés au développement des entreprises du pays, il y a nécessairement une grande activité agricole, industrielle et commerciale, autrement dit une grande demande du travail, et cette demande pourrait déterminer une hausse des revenus du travail plus grande encore que celle des revenus du capital, n'était l'affluence continue des travailleurs immigrants ;

2° Au contraire, dans un pays, comme la France, où il y a eu de grandes dépenses de capitaux (dépenses de guerre et déficits budgétaires) et de grandes exportations de capitaux à l'étranger qui ne sont pas faites sous la forme de fournitures industrielles, les prêts à l'État ou aux pays étrangers ont bien pu offrir une rémunération avantageuse à l'épargne, mais les capitaux détournés des entreprises indigènes n'ont pas servi à activer la demande du travail ; en sorte que les salaires, tout en haussant, n'ont pas autant profité de la progression de la richesse que les rentiers et les capitalistes.

D'ailleurs, dit en terminant M. Coste, cette observation n'a rien de subversif ; elle ne tend pas à creuser ou à élargir le fossé entre les travailleurs, d'une part, et les capitalistes, de l'autre. Presque tout le monde en France est à la fois capitaliste et travailleur. La thèse revient à dire que si, dans les comptabilités individuelles, on ouvrait un compte au capital et un compte au travail, on constaterait, depuis cinquante ans, que dans la généralité des cas les familles ont vu leur situation s'améliorer plutôt par leur épargne et la plus-value de leurs placements, que par le progrès de leurs traitements ou de leurs salaires, quelque sensible qu'ait été d'ailleurs la progression de ces revenus du travail.

M. Alfred NEYMARCK : Je désirerais ramener la discussion à son point de départ. Après avoir montré l'accroissement et le *morcellement* des valeurs mobilières dans des millions de portefeuilles, la thèse que j'ai soutenue est celle-ci : plus les valeurs mobilières se sont développées, plus l'intérêt du capital a fléchi ; plus nombreux et plus élevés ont été les salaires. Conséquemment, les salariés ont bénéficié de cet accroissement du capital, car le capital c'est du travail et du salaire ; conséquemment encore, c'est aller à l'encontre des intérêts de tous ceux qui travaillent que de leur opposer sans cesse les rentiers, les capitalistes, tous ceux qui possèdent ou acquièrent des valeurs mobilières.

Entre les chiffres que j'ai fournis et ceux donnés par M. Coste, le désaccord porte sur une différence d'évaluation en plus ou en moins. J'ai dit que, pendant que les revenus des capitaux avaient baissé de 50 p. 100 environ, les salaires avaient augmenté de 50 à 75 p. 100. M. Coste ne pense pas que la diminution des revenus des capitaux ait été aussi forte ; il ne croit pas non plus que l'augmentation des salaires ait été aussi élevée.

M. Fournier de Flaix, à son tour, vient de nous dire qu'il ne croyait pas non plus que la baisse du taux de l'intérêt ait été aussi grande, mais que, par contre, les salaires avaient augmenté dans une proportion bien plus élevée que ne le pensait M. Coste.

Il est donc utile de serrer encore les chiffres de plus près pour obtenir un résultat aussi exact que possible, dans des évaluations si difficiles à établir.

M. Coste, avec beaucoup d'art, a juxtaposé les cours des rentes de 1835 à 1845 près de ceux cotés de 1885 à 1895, et il est arrivé à cette conclusion que le taux moyen du revenu de la rente était de 3,75 p. 100 de 1835 à 1845 et qu'il est, de

1885 à 1895, de 3,32 p. 100, soit « une simple diminution d'environ, dit-il, un huitième ».

« Nous voilà loin, ajoute-t-il, de la diminution de 50 p. 100 dans le taux de l'intérêt qu'a cru pouvoir signaler notre collègue. »

Pourquoi donc M. Coste a-t-il pris, comme seuls termes de comparaison, les années 1835 à 1845, c'est-à-dire celles pendant lesquelles les rentes 3 p. 100 ont coté *les plus hauts cours*, 86 fr. 65 c. sous le règne de Louis-Philippe, et n'a-t-il pas pris les années 1825 à 1834, pendant lesquelles le plus haut cours du 3 p. 100 a été de 66 fr. 10 c., ou bien encore ceux des années suivantes, et ainsi de suite par périodes décennales ? Il aurait eu une moyenne bien plus exacte ; mais alors, ses conclusions auraient été détruites par ses chiffres eux-mêmes.

J'ai fait ce travail et mes chiffres diffèrent sensiblement de ceux de M. Coste :

Rentes françaises.

Périodes.	Plus haut.	Plus bas.	Cours moyen.	Taux pour 100.
1825-34	66,40	62 »	64,05	4,68
1835-45	86,65	65,90	76,275	3,95
1846-54	86 »	32,50	59,25	5,02
1855-64	75,45	60,50	67,975	4,41
1865-75	75,40	50,35	62,725	4,80
1876-84	87,30	65 »	76,15	3,95
1885-95	104,50	76 »	90,25	3,33
1897	Cours actuel :		102,50	2,92

D'après ces chiffres, de 1825 à 1895, la moyenne du revenu pour 100 des rentes aurait été de 5,02 au plus haut et de 3,33 au plus bas, soit 4,175 : en 1897, les rentes 3 p. 100 rapportent 2,92, soit une diminution de 1,25 par 3 fr. de rentes, c'est-à-dire près de 30 p. 100 de diminution, et non pas un huitième, comme l'a indiqué mon excellent ami.

J'ajoute que ces moyennes sont encore très élevées, car les années pendant lesquelles les rentes ont coté leurs plus hauts cours et conséquemment pendant lesquelles leur revenu a été le plus faible, sont les moins nombreuses.

Ce ne sont pas seulement les cours de la Bourse, essentiellement variables et discutables, qu'il faut consulter.

Pour apprécier la baisse du taux de l'intérêt sur les rentes, il faut se demander à quel taux les emprunts effectués en rentes ont été émis et à quel taux ils pourraient l'être aujourd'hui.

On peut, en effet, indépendamment d'autres éléments d'appréciation, juger du crédit d'un pays par deux constatations :

- 1° Le taux auquel il emprunte ;
- 2° Le prix auquel se négocient ses titres.

Nous avons montré les cours des rentes et la moyenne du revenu qu'elles donnent depuis 1825. Examinons maintenant quel a été le taux moyen des emprunts effectués par l'État.

Ces renseignements peuvent être résumés en quelques chiffres (1).

(1) Pour plus de détails, voir : *Le Centenaire de la Rente française*, communication faite par M. Alfred Neymarck au Congrès de Besançon de la Société pour l'avancement des sciences. (*Rentier* du 7 août 1893.)

1° La Restauration a emprunté au taux moyen de	6,81 p 100
2° La monarchie de Juillet	4,56 —
3° La seconde République.	6,64 —
4° Le second Empire.	4,50 —
5° La troisième République a emprunté. pour les emprunts libérateurs. à . .	5,98 —
6° La troisième République a emprunté. pour les emprunts postérieurs, à . .	3,50 —

Entre les taux d'emprunt de la Restauration 6,81 p. 100 et celui de 3 p. 100, auquel l'État pourrait emprunter aujourd'hui, la diminution est de 55 p. 100.

Entre les taux d'emprunt de la monarchie de Juillet 4,56 p. 100 et celui actuel de 3 p. 100, la diminution est de 34 p. 100.

Entre les taux d'emprunt de la seconde République 6,64 p. 100 et celui actuel de 3 p. 100, la diminution est de 54 p. 100.

Entre les taux d'emprunt du second Empire 4,50 p. 100 et celui actuel de 3 p. 100, la diminution est de 33 p. 100.

Et si on compare le taux actuel du 3 p. 100 à celui de nos emprunts de 1871 et 1872 en 5 p. 100, quelle énorme diminution de revenu pour nos rentiers !

Les rentes 5 p. 100 émises en 1871 et 1872 à 81.50 et 82.50 ont été successivement converties en 4 1/2 et 3 1/2 p. 100 ; d'ici peu d'années, elles sont appelées à devenir du 2 1/2 p. 100 ! Entre le taux nominal de 5 p. 100 et celui de 2 1/2 p. 100, n'est-ce pas une amputation terrible de 50 p. 100 que les rentiers auront subie ?

Tous ces chiffres ne sont-ils pas la preuve indéniable de la diminution énorme de revenu sur la rente ? 55 p. 100, 34 p. 100, 54 p. 100, 33 p. 100, 50 p. 100.

Ce n'est pas tout.

On peut objecter que la rente est un titre exceptionnel ; sa sécurité est si grande que l'on peut se contenter avec elle d'un revenu moindre ; on peut dire que, pour démontrer plus exactement la diminution du taux de l'intérêt et des revenus des rentiers, il faut porter ses observations sur plusieurs placements et ne pas limiter son examen à la rente française seulement.

C'est donc une démonstration nouvelle qu'il est utile d'établir.

Un capitaliste a des fonds à placer. Il divise ses achats : il achète de la rente française, des valeurs à lots, des obligations françaises et étrangères, des rentes étrangères ; il peut employer ses fonds en escomptant des bons du Trésor, des effets de commerce ; il peut encore les employer en reports.

Or, dans la seconde moitié de ce siècle et depuis vingt ans surtout, la diminution du taux de l'intérêt a été considérable sur tous ces genres de placement :

Sur les *rentes françaises*, le revenu est tombé de 4 1/2 et 5 p. 100 à 3 p. 100, soit une diminution moyenne de 58 p. 100 ;

Sur les *obligations à lots*, de 4 et 4 1/2 p. 100, le revenu a baissé à 2 1/2 p. 100 et même au-dessous pour certaines d'entre elles : diminution moyenne 41 p. 100 ;

Sur les *obligations de chemins de fer*, de 4 1/2 et 5 p. 100, le revenu a baissé à 2,75 p. 100 : diminution moyenne 42 p. 100 ;

Sur les *obligations industrielles* de premier ordre, le revenu a baissé de 5 1/2 et 6 p. 100 à 3 1/2 p. 100 : diminution moyenne 39 p. 100 ;

Jamais le *taux de l'escompte* n'a été plus bas : pendant de longues années, il s'est maintenu à 4, 5, 6 p. 100 ; aujourd'hui, les premiers effets de commerce s'escomptent à 1 1/2 p. 100 ; l'escompte vaut 2 à 2 1/2 p. 100 ;

Sur les *bons du Trésor*, le taux normal était naguère de 3, 4 et 5 p. 100, aujourd'hui le revenu a baissé à 1 et même, sur les bons à courte échéance, à 3/4 p. 100 ;

Sur les *reports*, dont le taux est essentiellement variable, suivant l'abondance ou la rareté des capitaux, suivant encore la plus grande activité ou inactivité du marché, on pouvait, avant la guerre et pendant quelques années ensuite, faire des placements temporaires à 4, 5, 6 p. 100 ; aujourd'hui, on se contente de 2 et 3 p. 100. De ce côté encore, on peut dire que les reports rapportent 50 p. 100 moins qu'autrefois.

7° Aujourd'hui, étant donné le cours du 3 p. 100, elle pourrait emprunter à . 3 » p. 100.

8° Les compagnies de chemins de fer empruntent en 2 1/2, à moins de 3 1/2, amortissement compris ;

9° L'emprunt tonkinois a été émis en 2 1/2 à 87 fr. 50 c, soit à 2,85 p. 100, sans compter l'amortissement.

Ce n'est pas tout encore :

Les *fonds étrangers* de premier ordre rapportaient 5 p. 100 ; aujourd'hui 2 1/2 et 3 p. 100 ; diminution moyenne 45 p. 100 ;

Les fonds étrangers de deuxième ordre rapportaient 6 et 7 p. 100 ; aujourd'hui 4 p. 100 ; diminution moyenne 38 p. 100 ;

Les fonds étrangers de troisième ordre rapportaient 7, 8, 9, 10 p. 100 ; aujourd'hui 5 p. 100 ; diminution moyenne 41 p. 100 ;

Les *obligations étrangères* les plus répandues rapportaient 6 p. 100 ; aujourd'hui elles donnent 3 et 3 1/2 p. 100 ; diminution moyenne 46 p. 100.

Les conversions diverses de titres et fonds d'État rapportant 5 et 6 p. 100 ont été faites successivement en 4, 3 1/2, 3 p. 100. Entre autres, le 6 p. 100 hongrois a été converti en 4 p. 100 ; le 4 p. 100 autrichien-or, émis en 1876 aux environs de 60 p. 100, est à 105 p. 100 ; les emprunts suédois 4 p. 100 ont été convertis en 3 p. 100 ; les emprunts norvégiens 5 p. 100, 4 1/2 p. 100, 4 p. 100, ont été convertis en 3 p. 100 ; de même les emprunts danois ; les emprunts belges 4 1/2 et 4 p. 100 ; les emprunts suisses ; les emprunts égyptiens qui, de 7 p. 100, sont devenus du 4 ou du 3 1/2 p. 100. Tous les fonds d'États à gros revenus, fonds danubiens, roumains, etc., ont subi des conversions onéreuses pour les rentiers.

Il n'est pas jusqu'aux fonds turcs eux-mêmes qui, malgré leur faillite retentissante de 1876, ne se capitalisent aujourd'hui plus cher, c'est-à-dire donnent un revenu plus faible que lorsqu'ils payaient intégralement leurs coupons. En 1860, 1863, 1865, 1869, on a pu acheter des obligations ottomanes coûtant moins de 300 fr., rapportant 30 fr., c'est-à-dire 10 p. 100 au moins. Aujourd'hui, les diverses valeurs ottomanes se capitalisent aux environs de 5 à 5 1/2 p. 100.

Ainsi, la baisse du taux de l'intérêt est générale, aussi bien sur les titres de premier ordre que sur ceux de second et de troisième ordre.

Parmi les fonds d'État de premier ordre, nous pouvons ranger assurément les rentes russes. Il y a peu de temps encore, toutes ces rentes rapportaient 5, 6, 6 1/2 p. 100 même.

Or, aujourd'hui, *il n'existe plus de fonds russes* 5 p. 100 ; *tous ont été convertis* en 4 p. 100, 3 1/2 p. 100 et 3 p. 100, *et les rentes* 4 p. 100 et 3 1/2 p. 100 *qui existent encore sont convertibles avant peu d'années.*

Aujourd'hui, les fonds russes 3 p. 100 se négocient plus cher que les prix auxquels les fonds russes 5 p. 100 avaient été émis.

En voici la preuve :

Taux d'émission.			Taux d'émission.		
—			—		
		Pour 100.			Pour 100.
5 p. 100 russe	1862.	90 »	5 p. 100 russe	1881.	92,25
—	1870.	80 »	—	1884.	90,25
—	1873.	93 »	4 1/2 —	1875.	92 1/2
—	1877.	79,60	4 —	1867.	61,50
—	1878.	93 »	—	1869.	63,50
—	1879.	90 1/2	3 —	1896.	92,30

Que prouvent ces chiffres ?

C'est qu'en 1870, sans remonter plus haut, on pouvait avoir 5 000 fr. de rentes 5 p. 100 russe pour 80 000 fr. Aujourd'hui, il faudrait déboursier 92 300 fr. pour avoir 3 000 fr. de rentes 3 p. 100 seulement, soit une diminution de 48 p. 100 sur le revenu.

Ainsi, sur les fonds russes, dont la France possède un capital de 6 à 7 milliards, la diminution du taux de l'intérêt est, on peut le dire, dans la proportion de près de moitié.

Un capital de 100 000 fr. placé au lendemain de la guerre, de 1872 à 1875, en

valeurs de premier ordre, aurait produit 5 500 fr. à 6,000 fr., soit 5 1/2 p. 100 à 6 p. 100.

Aujourd'hui, il donnerait 3 p. 100, soit une diminution d'environ 50 p. 100.

En 1869, aux plus hauts cours de l'Empire, ce même capital aurait rapporté approximativement 4 500 à 5 000 fr., soit 4 1/2 à 5 p. 100.

Sous Louis-Philippe, 4 000 à 5 000 fr., soit 4 à 5 p. 100.

Antérieurement, le revenu aurait été approximativement de 5 000 à 5 500 fr., soit 5 à 5 1/2 p. 100, mais les valeurs mobilières, les placements mobiliers étaient peu nombreux et les comparaisons ne pourraient que fort difficilement être établies sur les mêmes types.

Ainsi se trouve justifiée une des conclusions de mon travail : *plus les valeurs mobilières se sont développées, morcelées, plus l'intérêt du capital a diminué.*

Voici encore une autre preuve : mettons en présence trois capitalistes achetant les mêmes valeurs, de premier ordre ou considérées comme telles, en 1860, en 1869, en 1896.

Ils achètent, par parties égales, du 3 p. 100 français, des obligations foncières, des 3 p. 100 consolidés anglais, du 5 p. 100 italien, des rentes autrichiennes, du 4 1/2 russe, du 4 1/2 belge, des obligations des six grandes compagnies, des obligations autrichiennes et lombardes, etc.

En 1860, ces valeurs diverses auraient rapporté, en moyenne, environ 5,40 p. 100 et à peu près le même revenu en 1869. En 1896 et aujourd'hui, la moyenne de ce revenu net serait, sur ces mêmes valeurs, de 3,16 p. 100 environ.

On peut donc dire que de 1860 et 1869 à 1896, le revenu de ces placements divers s'est abaissé de 5,40 à 3,16 p. 100, soit d'environ 41 p. 100.

Si, au lieu d'être divisé, ce placement avait été effectué sur la rente italienne, la diminution du revenu, depuis 1860, aurait été de 25 p. 100 et de 50 p. 100 depuis 1869 ; sur le 4 1/2 p. 100 belge, converti en 3 1/2 et 3 p. 100, de 36 p. 100 depuis 1860 ; sur les diverses rentes autrichiennes, de plus de 50 p. 100 ; sur les obligations lombardes de 44 p. 100.

De 1860 et 1869 à nos jours, la diminution du revenu des rentiers ayant placé leurs capitaux sur les rentes et titres mobiliers a donc été de : 25 à 30 p. 100 au minimum, 40 p. 100 dans la généralité des cas, et bien souvent atteint et dépasse même 50 p. 100 ! Telle est la vérité : tous les chiffres, toutes les constatations le prouvent ! L'abaissement du taux de l'intérêt est assurément un des faits les plus marquants de cette seconde moitié du XIX^e siècle. Il faut aujourd'hui un capital presque du double qu'autrefois pour avoir le même revenu que jadis ; ce qui revient encore à dire qu'il faut travailler plus de temps qu'autrefois pour mettre de côté la même somme.

Les rentiers se plaignent de ne plus pouvoir vivre avec des rentes aussi réduites qui, chaque année, se réduisent encore, alors que leurs charges et la dureté de la vie ne diminuent guère.

Arrivons maintenant aux salaires.

J'ai indiqué dans mon travail sur le *Morcellement des valeurs mobilières*, quelle avait été la décroissance des profits du capital et la marche ascendante des profits du travail dans les grandes entreprises commerciales, industrielles, mines, houillères. Je me suis appuyé sur des chiffres et des documents officiels. Je n'y reviendrai pas, mais, à ces documents, je puis en ajouter d'autres.

D'après M. Cheysson (*Album de Statistique graphique de 1887*), de 1853 à 1884, les salaires des terrassiers ont haussé de 81 p. 100 en province et de 100 p. 100 à Paris ; les maçons, de 78 p. 100 en province et de 87 p. 100 à Paris ; les charpentiers, de 82 p. 100 en province et de 58 p. 100 à Paris.

On peut admettre, ajoute-t-il, « quelle que soit la difficulté d'une statistique rigoureusement exacte des salaires et la faible valeur des moyennes, que de 1853 à 1884, les salaires se sont accrus en moyenne de 2 p. 100 par an, et que la hausse

a été surtout plus sensible pour les salaires les plus médiocres correspondant aux besoins les plus simples ».

M. Émile Chevallier, député de l'Oise, M. Villey, doyen de la Faculté de Caen, dans leurs ouvrages couronnés par l'Institut, arrivent aux mêmes constatations. M. E. Chevallier donne même des résultats encore plus élevés : il estime que, dans la seconde moitié de ce siècle, le salaire des journaliers a monté de 150 et 200 p. 100.

M. A. Renouard a constaté également la hausse considérable des salaires dans l'industrie linière, les mines, les houillères, etc.

Il faut enfin se reporter aux travaux de M. E. Levasseur, au rapport si détaillé, si complet, de M. Cheysson, sur les expositions patronales à l'Exposition de 1889, et enfin au rapport que notre regretté et illustre ancien président M. Léon Say a fait à l'Exposition de 1889 sur le groupe de l'économie sociale.

Si l'on établissait un graphique de revenu des capitaux et des salaires du travail, on verrait s'abaisser, d'année en année, la ligne indiquant le taux de l'intérêt, pendant que, d'année en année aussi, on verrait s'élever et grandir dans de plus fortes proportions la ligne des salaires.

Quelle est la conclusion qui se dégage de ces faits et de ces chiffres ? Elle est simple et claire :

1^o Baisse du taux de l'intérêt ; diminution du revenu des rentiers et des capitalistes ; accroissement du nombre des valeurs mobilières ;

2^o Hausse des salaires ; augmentation du bien-être des salariés ; accroissement du travail.

Telles sont, dit M. Alfred Neymarck, les constatations rigoureuses qui résultent des chiffres eux-mêmes.

Sans doute, il existe et il existera toujours de nombreuses misères ; il y aura toujours des pauvres et toujours des riches, comme on verra sans cesse des hommes qui travaillent, économisent, et d'autres qui ne font rien et dissipent ce qu'ils possèdent. Il faut s'efforcer d'atténuer les misères, de calmer les douleurs, d'affaiblir le mal ; mais ce que nous pouvons dire, avec chiffres à l'appui, c'est que jamais, sauf de rares exceptions, les salaires n'ont été plus élevés ; jamais le travail n'a été mieux rémunéré.

Jamais, au contraire, les revenus des rentiers n'ont été plus faibles ; jamais les difficultés d'employer avantageusement les capitaux n'ont été plus grandes.

Les salariés se plaignent de la cherté de la vie, des droits d'octroi, des impôts, etc. ;

Les rentiers ont les mêmes sujets de plainte ; ils ont, de plus, les pertes qu'ils subissent dans leurs placements.

Il ne faut donc pas attaquer le capital, les valeurs mobilières, car ils ne sont rien moins, suivant une expression de M. Michel Chevalier, que « *la substance de l'amélioration populaire* ».

Porter atteinte au capital, au rentier, au capitaliste, c'est sûrement atteindre le travailleur. Sans doute, le capital rapporte au capitaliste ; mais il ne rapporte que par le travail qu'il crée, développe et qui le reproduit lui-même. Capitalistes et travailleurs doivent vivre en paix, en amis et non en ennemis. Les exciter les uns contre les autres, c'est faire un acte impie ! La misère des uns ne ferait pas le bonheur et la richesse des autres !

M. CHEYSSON s'associe aux observations et aux conclusions des orateurs qui l'ont précédé et qui tous soutiennent, contre M. Coste, la hausse plus rapide des revenus du travail que de ceux du capital. Cette différence d'allure entre la marche des deux revenus, il la rattache en partie à la stagnation de la population française, dont M. Moron nous donnait, au début même de cette séance, une démonstration si affligeante pour notre patriotisme. L'effectif de nos travailleurs reste stationnaire, si même il ne décroît, tant par la désertion des campagnes que par l'encombrement du petit commerce et la multiplication des fonctionnaires. D'autre part, la masse

du capital va sans cesse en s'accroissant ; l'équilibre est donc rompu au profit du travail, toujours plus sollicité et mieux rémunéré. Ce n'est plus deux écus, comme le disait Coliden, mais dix écus qui courent après un ouvrier, comme ils courent après un placement, et qui se font concurrence à la fois pour relever la rémunération du travail et déprimer celle du capital. C'est la même cause qui pousse, d'un côté, à la majoration des salaires et, de l'autre, à la baisse de l'intérêt.

Ce revenu du capital est encore réduit par une autre cause, qui serait très apparente dans les chemins de fer, sans le régime spécial auquel ils sont soumis. M. Coste triomphait, l'autre jour, de la permanence de leurs dividendes entre 1855 et 1895 ; seulement il ne s'est pas aperçu qu'elle était, non économique, mais artificielle ; elle ne résulte pas du libre jeu du marché, mais de la loi qui a institué les conventions et la garantie d'intérêt. On a ainsi maintenu la fixité des dividendes, en faisant « déverser » sur les mauvaises lignes le trop plein des bénéfices réalisés par les artères nourricières. Sans ce régime légal, que nous sommes loin de blâmer, mais qui fausse la comparaison de M. Coste et vicie la conclusion qu'il en tire, le réseau primitif aurait donné des revenus plantureux ; le réseau secondaire aurait été moins productif ; quant au troisième réseau, avec ses maigres artérioles qui coûtent plus qu'elles ne rapportent, il aurait largement déprimé le revenu des derniers placements, — ce qui ne veut pas dire qu'ils ne se justifient pas par d'autres raisons en dehors de notre sujet.

Bien loin donc de pouvoir être invoqués à l'appui de la thèse de M. Coste, les chemins de fer la combattent et montrent l'influence de cette cause si bien analysée par M. Paul Leroy-Beaulieu ; c'est-à-dire la moindre productivité des capitaux, quand les œuvres maîtresses de la civilisation sont très avancées. Nous avons eu, c'est vrai, une période fructueuse, celle des grandes transformations industrielles, qui resteront l'un des traits distinctifs de ce siècle. C'était le temps des moissons abondantes ; mais on dirait que, plus tard, la terre s'épuise et qu'il ne reste plus que de maigres épis à y récolter.

Cette cause vient s'ajouter à la première pour diminuer le revenu industriel et pour mettre le capital à la portion congrue.

Quelques chiffres permettent d'entrevoir la gravité de ce phénomène, qui a ses répercussions jusque dans la vie privée de chacun de nous.

Les deux conversions du 5 p. 100 en 4 1/2, puis en 3 1/2 p. 100, ont réduit de près d'un tiers (30 p. 100) en 13 ans le revenu des porteurs de ce fonds et leur ont retranché 103 millions d'arrérages. A l'envi, les unes après les autres, toutes les grandes compagnies ont pratiqué des conversions, qui ont eu pour objet et pour résultat de diminuer la charge de l'emprunteur et le revenu des rentiers.

La situation de ces derniers va donc en s'amointrissant, comme le prouvent plusieurs symptômes concordants. Et d'abord le fléchissement notable du produit de l'impôt sur les valeurs mobilières depuis quelques années :

1891. . .	70 650 645	1894. . .	66 207 775
1892. . .	70 002 309	1895. . .	65 594 000
1893. . .	67 049 420	1896. . .	62 934 500

La moins-value en 6 ans est de 7 716 145 fr., ou de 11 p. 100 et correspond environ à 200 millions de revenus, non compris les 103 millions enlevés par les conversions des fonds publics, qui échappent à cet impôt.

Voici maintenant le produit des droits d'enregistrement depuis 15 ans :

1881. . .	570 713 000	1894. . .	528 537 000
1882. . .	555 483 000	1895. . .	528 923 000
1890. . .	536 901 000	1896. . .	508 274 000

C'est en 15 ans une chute de 62 438 500 fr. ou de 11 p. 100. Elle tient à la dépréciation des immeubles ruraux et aux pertes financières.

Les valeurs successorales et les donations, se capitalisant à un taux toujours plus élevé, à mesure que l'intérêt s'abaisse, devraient accuser un relèvement continu. Or il n'en est rien, comme l'indique le tableau suivant, où ces valeurs sont exprimées en millions :

Années.	Valeurs successorales.	Donations.	Total.	Années.	Valeurs successorales.	Donations.	Total.
1876. . .	4 702	1 068	5 770	1891. . .	5 792	1 008	6 800
1880. . .	5 266	1 117	6 383	1892. . .	6 405	1 042	7 447
1885. . .	5 407	1 021	6 428	1893. . .	5 741	978	6 719
1889. . .	5 059	942	6 001	1894. . .	5 770	994	6 741
1890. . .	5 811	937	6 748	1895. . .	5 976	994	6 970

Ainsi, depuis cinq ans, le montant de ces valeurs reste stationnaire, malgré la hausse de leur taux de capitalisation, ce qui équivaut à un véritable recul. Il faut en outre remarquer que le montant des donations entre vifs, qui comprend surtout les dots au moment du mariage des enfants, est tombé au-dessous du chiffre d'un milliard qu'il avait constamment dépassé de 1875 à 1885. C'est ce qui explique ce mot piquant d'un de nos romanciers mondains, M. Marcel Prévost : « La crise actuelle est le krach de la dot (1). »

Pendant que la part proportionnelle du capital décroît, celle du travail augmente, de sorte que, eu égard à la répartition des revenus, l'ascension du travailleur a été plus rapide que celle du capitaliste.

Il est vrai que M. Levasseur, dans une de nos dernières séances, a soutenu que « l'accroissement du salaire devait être considéré en lui-même et non dans une comparaison de classe et que c'était rendre un mauvais service aux ouvriers que de leur suggérer cette comparaison (2) ». Mais on ne peut s'y soustraire, puisque la question est ainsi posée.

Lasalle affirmait aux ouvriers de son temps que peu importe l'amélioration absolue de leur sort, si elle est moindre que celle des autres classes. La situation d'un homme se juge, disait-il, par comparaison non avec le troglodyte de l'âge de pierre ou le botokoudo actuel, mais avec les contemporains de cet homme, avec ses compagnons d'humanité, *mit Menschen*.

Du moment où nos contradicteurs nous attirent sur ce terrain, nous n'avons nulle raison pour ne pas les y suivre et nous n'hésitons pas à affirmer que, dans le progrès général, ce sont les ouvriers qui ont eu l'ascension la plus rapide.

Pour l'Angleterre, — qui pratique cependant sur une immense échelle l'exportation des capitaux, si vivement prise à partie par M. Coste, — cette démonstration a été faite par les beaux travaux de MM. Leone Lévi et Giffen. M. René Lavollée, qui les résume dans ses *Etudes de morale sociale*, établit, d'après eux, que, non seulement, les valeurs se sont accrues bien plus vite que le prix des subsistances, mais encore que, « de 1851 à 1881, le revenu moyen des classes ouvrières s'était augmenté de 59 p. 100, tandis que celui des classes moyennes ne s'élevait que de 37 p. 100 et que celui des classes aisées s'abaissait de 30 p. 100 ». A ces chiffres, il convient d'ajouter ceux que rappelaient tout à l'heure MM. Juglar et Fournier de Flaix pour les épargnes ouvrières en Angleterre sous diverses formes et notamment comme assurances de toute nature et comme sociétés coopératives de construction, où des milliards sont en jeu.

La même démonstration a été faite pour la Belgique par les enquêtes successives de 1846 et de 1891, qui ont attesté que les salaires avaient plus que doublé au cours de cette période de 45 ans. Exprimé d'après la quantité des denrées néces-

(1) Voir les vigoureux articles de M. Paul Leroy-Beaulieu (*Économiste français*, 25 mai, 1^{er} juin 1895, 11 janvier, 24 octobre 1896).

(2) *Journal de la Société de statistique de Paris*, décembre 1896, p. 436.

saires à la subsistance du travailleur, « le pouvoir d'achat » de son salaire était passé de 100 en 1853 à 142 en 1891 (1).

Dans un récent rapport sur l'industrie minière belge en 1895, M. Harzé, inspecteur général des mines, étudie la répartition des produits entre le capital et le travail. M. Coste a reproché à M. Neymark d'avoir voulu tirer argument de ce que, dans cette industrie, le total des salaires se trouvait plus élevé que celui des dividendes et il citait une autre industrie, celle du gaz, où la proportion inverse se rencontrait. Il est exact que des travailleurs pourraient recevoir une rémunération très insuffisante, même en touchant plus que le capital, si l'atelier n'a qu'un outillage rudimentaire, ou, au contraire, avoir des salaires très élevés, même en touchant beaucoup moins que les actionnaires, s'ils se bornent à conduire des machines perfectionnées, comme dans ces tissages américains, où un seul ouvrier peut mener 12, 16 et jusqu'à 24 métiers Northrop (2). La proportion des salaires et des dividendes n'a donc rien de décisif, comme le soutient M. Coste ; mais ce qu'il ne peut contester, c'est l'importance de la variation de cette proportion pour une même industrie.

Tel est précisément le renseignement plein d'intérêt que nous donne M. Harzé dans son dernier rapport sur 1895. Voici les chiffres empruntés à ce document et qui expriment la répartition de 100 fr. de valeur produite entre l'exploitant (dividendes et charges financières), les ouvriers et les frais d'exploitation :

Années.	Frais d'exploitation.	Ouvrier.	Exploitant.	Part proportionnelle de l'exploitant.
—	—	—	—	—
		A.	B.	$\frac{B}{A}$ P. 100.
1861-70. . .	38,10	52,30	9,60	18,30
1871-80. . .	37,90	52,80	9,30	17,6
1881-90. . .	38,00	54,70	7,30	13,3
1891	33,30	52,20	14,50	27,8
1892	38,30	56,40	5,30	9,40
1893	39,40	57,10	3,50	6,17
1894	38,20	57,60	4,20	7,29
1895	37,40	58,30	4,30	7,36

Ainsi, dans l'espace de 34 ans, la part proportionnelle de l'exploitant par rapport à celle de l'ouvrier a subi une décroissance graduelle (sauf en 1891), et elle est tombée de 18,3 à 7,36 p. 100, c'est-à-dire qu'elle a diminué de plus de moitié (40 p. 100). On peut encore exprimer ce résultat dans une autre forme équivalente : quand l'exploitant touchait 100 fr. en 1861-70, l'ouvrier touchait pour sa part 545 fr. 80 c. ; aujourd'hui contre 100 fr. attribués à l'exploitant, l'ouvrier touche 1355 fr. 70 c.

M. Cheysson ne veut pas insister plus longtemps sur le compte des ouvriers de l'industrie ; mais avant de terminer ses rapides observations, il tient à dire quelques mots de l'agriculture, dont il n'a pas encore été question dans ce débat. On ne saurait pourtant s'abstenir de l'y introduire, puisqu'elle représente à la fois la moitié du capital et de la main-d'œuvre dans notre pays. Elle a donc bien le droit d'apporter son témoignage pour la solution de la question soulevée par M. Coste.

C'est avec beaucoup de raison et de stratégie que notre cher collègue a renfermé sa thèse sur le terrain industriel ; car il aurait eu peine à la soutenir sur le terrain agricole où les faits lui donnent le plus éclatant démenti.

M. de Montalivet écrivait, dans sa description d'un *Heureux coin de terre* (le Sancerrois), que, si le revenu de la propriété avait doublé, les salaires avaient aug-

(1) Voir les beaux travaux de M. de Nicolai, de M. Armand Julin, les enquêtes de l'Office du travail.

(2) *Société industrielle de Mulhouse*, séance du 23 février 1897. Rapport de M. Schlumberger.

menté dans une proportion deux à trois fois plus forte. « Heureuse et double progression, s'écriait-il, qui a penché, Dieu merci ! du côté de ceux qui souffrent ! »

Plus tard, en 1884, M. Risler, le savant directeur de l'Institut agronomique, s'étendait avec complaisance sur toutes les transformations accomplies dans la manière de vivre des classes rurales et il terminait son étude en affirmant que les propriétaires et les ouvriers avaient progressé ensemble, mais que la part du travail avait été plus grande que celle du capital (1).

Ces constatations correspondaient à une période où la valeur de la terre s'accroissait tout naturellement par les avances incessantes qu'on lui prodigue pour la mettre en valeur ou la féconder. Mais, aujourd'hui, en pleine crise agricole, combien ce contraste entre la situation du propriétaire et de l'ouvrier n'est-il pas plus frappant, qu'au temps dont parlaient MM. Risler et de Montalivet ! Bien que les avances foncières continuent sur le pied de centaines de millions par an, la propriété, non seulement n'augmente plus de valeur, mais elle a subi depuis 1885 une dépréciation que d'aucuns estiment entre 15 et 30 p. 100. Mais cette crise n'a pas atteint les salaires, de sorte que, d'après les études de M. Daniel Zolla, pendant que de 1879 à 1894 la valeur du sol serait tombée de 100 à 75, celle des salaires serait montée de 100 à 111 (2).

La Société des agriculteurs de France vient d'instituer un concours de monographies de communes, qui apporte son témoignage local pour démontrer le malaise du capital foncier et l'amélioration de la situation du salaire agricole.

En terminant sa communication, notre ami Coste disait que « notre rôle n'était ni de cacher les plaies ni d'endormir les douleurs » et il ajoutait que « notre devoir était de signaler nettement, même cruellement, le mal pour en amener la guérison ». Encore faut-il être sûr, avant de recourir à l'intervention « cruelle » du bistouri, qu'on ne va pas envenimer la plaie si elle existe, ou blesser tout de bon le patient, si elle n'est qu'imaginaire. Or, M. Cheysson a peur qu'entraîné par son amour de la vérité et sa sincérité courageuse, M. Coste ne se soit cru obligé à dénoncer un mal qui n'existait pas, et qu'il ait dès lors, comme jadis Ricardo et Malthus, fourni, contre son gré, des arguments aux pires démolisseurs de l'ordre social. « La loi, disait Karl Marx, qui toujours équilibre le progrès et l'accumulation du capital et de la surpopulation (3) relative, rive plus solidement le travail au capital que les coins de Vulcain ne rivaient Prométhée à son rocher. C'est cette loi qui établit une corrélation fatale entre l'accumulation du capital et l'accumulation de la misère, de telle sorte que l'accumulation de richesses à un pôle, c'est une égale accumulation de pauvreté, de souffrances, d'ignorance, d'abrutissement, de dégradation morale, d'esclavage au pôle opposé du côté de la classe qui produit ! (4) ».

Il y a dans ce langage une erreur de fait qui étaye des conclusions de haine et de lutte des classes. Avec nous, M. Coste repousse ces conclusions ; mais, comme il les sert contre son gré en accueillant l'erreur qui leur sert de base, notre devoir a été de le réfuter, précisément à cause de la forte autorité dont il jouit et de l'amitié que nous lui portons. *Amicus Plato, sed magis amica veritas.*

M. JUGLAR rappelle que le taux de l'intérêt s'est abaissé considérablement à certaines époques, pour remonter ensuite : sous Louis XIV, il a été de 3 p. 100 ; Law a prêté à 2 p. 100.

M. ADOLPHE COSTE, vu l'heure avancée, n'a pu répondre ni à M. Neymarck ni à M. Cheysson. Il nous envoie les observations suivantes :

Il proteste tout d'abord contre l'éloge que M. Neymarck a fait de son *habileté statistique*. Un statisticien doit se borner à être clair et répudier toute habileté qui

(1) *Bulletin de la Société d'Encouragement*, 1884, p. 577.

(2) *Etudes d'économie rurale*, 1896, p. 429.

(3) C'est bien de surpopulation qu'il s'agit aujourd'hui ! Voir le dernier état du mouvement de la population de la France en 1895.

(4) Karl Marx. *le Capital*, cité par Benoit Malon ; *le Socialisme intégral*, t. I, p. 189.

tendrait à fausser l'apparence des faits. M. Neymarck, en avançant que « depuis cinquante à soixante ans » le taux de l'intérêt avait subi une diminution de 50 p. 100, délimitait d'avance le champ des recherches. Il fallait comparer 1830 ou 1840 à 1890. 1830 était une époque trop troublée pour qu'on la mit en parallèle avec 1890 ; on ne pouvait donc prendre que 1835-1845, d'une part, et 1885-1895, d'autre part, pour la comparaison des taux de la rente française ; la période de 1835-1845 avait d'ailleurs le mérite de coïncider avec l'enquête industrielle de 1839-1845. On ne saurait donc prétendre que les époques comparatives aient été choisies arbitrairement.

M. Neymarck ne conteste pas d'ailleurs les chiffres comparatifs établis par M. Coste d'après les taux de la rente 3 p. 100, à cinquante ans d'intervalle, pas plus qu'il ne critique le calcul des revenus des capitaux d'après les annuités successorales ; mais il invoque, contre les moyennes générales qui lui sont ainsi opposées, une quantité de faits particuliers, et, pour justifier sa thèse de la diminution des revenus, il rapproche les taux minima actuels, des taux maxima qui se sont produits à des dates diverses. M. Coste ne saurait le suivre sur ce terrain, faute d'habileté statistique. Il admet d'ailleurs parfaitement que, dans certains cas, l'affirmation de M. Neymarck se trouve exacte ; mais il conteste que ce soit la vérité moyenne, calculée d'une façon rigoureuse pour la généralité des faits, durant une période de cinquante années. Quant aux conclusions de M. Neymarck, formulées en termes généraux et sans chiffres, M. Coste y souscrit très volontiers, parce qu'elles expriment la tendance économique régulière ; mais elles n'ont point trait au problème de statistique en discussion.

A M. Cheysson, M. Coste fait observer qu'en ce qui concerne les actions des chemins de fer français, il n'a tiré d'autre conclusion que la fixité de leur revenu collectif depuis trente ans, tandis que M. Neymarck soutenait au contraire, d'après les taux de capitalisation de la Bourse, que leur revenu s'était notablement réduit. S'il n'y avait pas eu l'artifice légal du *déversoir*, les revenus des grandes compagnies seraient plantureux, comme le dit M. Cheysson, et c'eût été un argument encore plus décisif en faveur de la thèse de M. Coste. — M. Cheysson invoque ensuite le fléchissement des droits d'enregistrement et du produit de l'impôt sur les valeurs mobilières, ainsi que la stagnation des annuités successorales *depuis quelques années*. M. Coste ne saurait le nier, mais il n'a pas prétendu comparer les revenus du travail à ceux du capital durant ces dix ou douze dernières années seulement, c'est un travail de précision dont il se sent incapable ; il n'a essayé de faire la comparaison qu'à un demi-siècle d'intervalle, et sans avoir égard, bien entendu, aux oscillations intermédiaires dont l'amplitude a souvent été fort grande, notamment en 1848, 1852, 1870 et 1882. En des matières aussi délicates, il faut nécessairement éliminer les maxima et les minima ; c'est pourquoi il a rapproché de l'annuité successorale de 1840 la *moyenne des onze annuités de 1885 à 1895* ; il pense avoir ainsi tenu compte du fléchissement des revenus agricoles et autres, signalé par M. Cheysson pour ces derniers temps.

En ce qui concerne l'agriculture, M. Coste se borne à rappeler, d'après l'introduction à l'enquête agricole de 1882, que, de 1852 à 1882, la plus-value des terres a été de 46,80 p. 100, celle des animaux domestiques de 103,34 p. 100, l'augmentation du produit brut de l'exploitation du sol de 59 p. 100, tandis que la hausse des salaires agricoles ne paraissait pas avoir dépassé 45 p. 100. Depuis lors, par le fait du phylloxéra et par le fait de la concurrence étrangère sur le blé, il y a eu des souffrances agricoles qui se sont traduites par une baisse des fermages et une dépréciation des terres, beaucoup moindres, il faut le reconnaître, que n'avaient été la hausse et la plus-value de 1852 à 1882. Ces souffrances ne sont pas niables, elles auraient pu être combattues ou évitées par un meilleur emploi de nos capitaux. M. Coste n'est point l'adversaire systématique des exportations de capitaux, comme paraît le croire M. Cheysson, mais il préférerait qu'avant d'envoyer nos capitaux à l'étranger, nous prissions les mesures nécessaires pour pourvoir aux besoins de notre agriculture et de notre industrie. Il y a 15 milliards à appliquer

fructueusement à l'agriculture (1). Moyennant la réforme hypothécaire, la constitution d'un Livre foncier et l'organisation du crédit agricole, ces quinze milliards auraient été retenus en France; ils auraient permis à la viticulture de triompher plus tôt du phylloxéra et des autres maladies de la vigne, à l'agriculture de surmonter sans protection la concurrence étrangère, et à la main-d'œuvre de profiter aussi largement que les capitalistes de l'accroissement de la richesse générale.

La séance est levée à 11 heures et demie.

Ordre du jour de la séance du 21 avril 1897 :

Communication de M. Maurice Bellom sur les résultats généraux et les charges futures des assurances ouvrières allemandes.

Discussion sur le mouvement de la population en France pendant l'année 1895.

Communication de M. Léon Salefranque sur les mutations immobilières à titre onéreux de 1826 à 1895.

Le Secrétaire général,
Em. YVERNÈS.

Le Président,
J. BERTILLON.

II.

ANNEXES AU PROCÈS-VERBAL.

1°

STATISTIQUE DES SOCIÉTÉS SAVANTES AYANT LEUR SIÈGE A PARIS (1894)

PUBLIÉE PAR LE SERVICE DE STATISTIQUE DE LA VILLE DE PARIS.

Les renseignements, encore incomplets, qui ont été réunis sur les sociétés savantes (2) ayant leur siège à Paris peuvent se résumer ainsi :

NATURE DES TRAVAUX des SOCIÉTÉS SAVANTES. a	NOMBRE TOTAL des sociétés savantes. b	SOCIÉTÉS AYANT ENVOYÉ DES RENSEIGNEMENTS.						
		NOMBRE de sociétés. c	NOMBRE DE MEMBRES PAYANTS OU AYANT RACHETÉ LEUR COTISATION.				NOMBRE de membres (honoraires, correspon- dants, etc.) ne payant pas de cotisa- tion. h	NOMBRE total des membres. (g + h). i
			Résident à Paris ou environs. d	Ne résident pas à Paris ou environs. e	Domicile non indiqué. f	Total. (d + e + f) g		
I. — Ensemble de toutes les sciences.	4	2	1 800	2 000	500	4 300	»	4 300
II. — Mathématiques et Construc- tion	6	4	1 922	1 574	»	3 496	42	3 538
III. — Physique et Chimie.	9	8	1 916	1 292	200 (1)	3 438	181	3 619
IV. — Histoire naturelle.	11	9	713	1 312	522	2 577	307	2 881
V. — Agronomie.	9	8	4 040	13 227	230	17 497	1 013	18 510
VI. — Médecine, Chirurgie, Méde- cine vétérinaire, etc.	42	31	3 521	1 140	280	4 891	1 525	6 416
VII. — Sciences sociales	19	12	2 238	2 410	»	4 648	181	4 829
VIII. — Géographie et histoire.	24	19	4 453	3 074	»	7 527	812	8 339
IX. — Littérature, Arts, Philosophie	12	5	3 838	61	»	3 899	30	3 929
Totaux.	136	98	24 471	26 120	1 682 (2)	52 273	4 091	56 364

(1) Inclus les membres honoraires, s'il y en a, de la Société météorologique qui n'a donné que des renseignements sommaire.

(2) Six sociétés n'ont pas distingué le domicile de leurs sociétaires.

(1) Inclut les membres honoraires, s'il y en a, de la Société météorologique qui n'a donné que des renseignements sommaires.

(2) Six sociétés n'ont pas distingué le domicile de leurs sociétaires.

(1) *L'Avenir de la richesse agricole en France; les conditions de son développement.* communication faite par M. Coste, le 17 février 1892, à la Société de statistique de Paris.

(2) Académies non comprises. On a compris sous le titre de sociétés savantes les compagnies se réunissant plusieurs fois par an pour discuter des questions scientifiques ou même des questions techniques. On en a donc exclu les sociétés amicales, les sociétés de propagande, les sociétés d'instruction, les associations professionnelles, etc.

On ne perdra pas de vue que, parmi les sociétés qui n'ont pas donné de renseignements, il en est plusieurs qui n'ont probablement qu'une existence très peu active. D'autre part, il n'est pas impossible que quelques sociétés savantes aient échappé à nos recherches, et que notre liste ne soit pas tout à fait complète.

Enfin, un très grand nombre de personnes font partie de plusieurs sociétés savantes et ont été, par conséquent, comptées plusieurs fois.

Le nombre de 24 471 membres résidant à Paris se réduit donc à un nombre de têtes peut-être trois ou quatre fois moindre. On peut trouver fâcheux que dans une ville aussi vaste et aussi cultivée que Paris, le nombre des personnes disposées à contribuer, au moins de leur bourse, au progrès des sciences, se réduise à quelques milliers de personnes. Il ne faudrait pourtant pas exagérer la sévérité de ce jugement.

L'*Annuaire statistique* de la ville de Berlin contient une énumération des sociétés de diverses sortes que possède cette ville avec indication du nombre de leurs membres et de leur situation financière.

Il y a à Berlin 36 sociétés savantes (plus une société militaire et trois sociétés alpines que nous ne considérerions pas dans notre statistique parisienne comme rentrant dans la définition des sociétés savantes).

Ces sociétés, rangées dans un ordre analogue à celui que nous avons adopté pour celles de Paris, donneraient les chiffres suivants :

Sociétés savantes de Berlin (1894).

	Nombre de sociétés.	Nombre de membres.
1. Ensemble de toutes les sciences. .	Néant.	Néant.
2. Mathématiques et construction . .	Néant.	Néant.
3. Physique et chimie (1).	4	3 600
4. Histoire naturelle.	8	2 392
5. Agronomie	Néant.	Néant.
6. Médecine, chirurgie.	6	2 136
7. Sciences sociales (2)	3	1 684
8. Géographie et histoire (3)	7	2 877
9. Littérature (4) et philosophie. . .	8	711
Totaux	36	13 400

D'où il résulterait que les sociétés savantes seraient incomparablement plus nombreuses à Paris qu'à Berlin, puisque les 13 400 membres des sociétés savantes berlinoises résident soit dans cette ville, soit au dehors, et que ce chiffre serait à comparer au nombre de 56 364 qui comprend également la totalité du personnel des sociétés savantes parisiennes (de celles du moins qui ont bien voulu nous répondre).

Assurément, il est possible que, malgré nos efforts, notre classification ne soit pas absolument celle de Berlin, mais les sociétés pour lesquelles un doute subsiste sont peu importantes, et nous pensons que les chiffres ci-dessus s'éloignent peu de la vérité.

On remarquerait, avec plus de raison, qu'en Allemagne Berlin est loin de remplir le rôle que remplit Paris en France. La vie provinciale est plus active et surtout plus autonome en Allemagne qu'en France.

(1) Dont la Société chimique, fondée en 1868, ne contient pas moins de 3 212 membres.

(2) Ce sont trois sociétés de jurisprudence

(3) Dont la *Gesellschaft für Erdkunde* possède 1 026 membres.

(4) Ce sont surtout des sociétés de philologie.

Voici la date de fondation des sociétés savantes à Paris et à Berlin :

Avant 1800.	2	Néant.
1800-9	3	Néant.
1810-19.	1	1
1820-29.	3	1
1830-39	6	2
1840-49.	3	6
1850-59.	11	2
1860-69.	11	8
1870-79.	23	2
1880-89.	23	9
1890-94.	12	5
	98	36

On voit qu'à Paris bien peu de sociétés savantes ont atteint l'âge de 50 ans. C'est surtout depuis 25 ans qu'elles se sont multipliées.

Jacques BERTILLON.

2°

TABLEAUX DRESSÉS PAR M. FOURNIER DE FLAIX A L'APPUI
DE SES OBSERVATIONS (*voir page 108*).

I — Consommation et production de la houille en France, avec les prix, 1881-1895.

Années.	Consommation en 1 000 tonnes.	Prix moyen à la tonne	Production en 1 000 tonnes.	Prix moyen à la tonne.	Valeur de la production en 1 000 fr.
—	—	—	—	—	—
1881. . .	29 445	21 ^r 61	19 776	12 ^r 43	245 500
1882. . .	31 000	21,47	20 604	12,20	254 653
1883. . .	32 439	21,00	21 334	12,50	266 750
1884. . .	30 941	21,00	20 024	12,11	247 000
1885. . .	30 031	20,89	19 525	11,23	228 896
1886. . .	29 619	19,79	19 910	11,19	222 694
1887. . .	31 191	19,65	21 288	10,67	226 372
1888. . .	32 671	19,12	22 603	10,31	232 995
1889. . .	33 511	20,41	24 304	10,49	253 000
1890. . .	36 653	22,55	26 083	11,94	311 500
					2 489 360
1891. . .	36 573	21,61	26 025	12,25	344 919
1892. . .	36 516	20,58	26 179	12,40	324 677
1893. . .	36 516	20,58	25 651	11,40	294 791
1894. . .	38 000	19,53	27 417	11,12	307 760
1895. . .	38 600	20,07	28 020	11,01	308 519
					4 070 056

II. — Salaires dans l'industrie houillère en France, 1881-1895.

Années.	Nombre d'ouvriers.	Ensemble des salaires en 1 000 fr.	Salaire moyen par tête	Salaire par jour.	Salaire par tonne.
—	—	—	—	—	—
1881 . . .	106 400	112 252	1 055 fr.	»	5,67
1882 . . .	108 300	119 015	1 099	3,72	5,21
1883 . . .	113 000	127 171	1 125	3,84	5,96
1884 . . .	109 000	117 358	1 073	3,83	5,26
1885 . . .	101 616	105 869	1 042	3,72	5,43
1886 . . .	102 400	107 363	1 049	3,71	4,66
1887 . . .	103 200	110 128	1 067	3,72	5,17
1888 . . .	105 000	113 841	1 084	3,71	4,30
1889 . . .	111 000	124 380	1 057	3,64	5,12
1890 . . .	121 600	146 682	1 125	3,76	5,62
		1 184 059			
1891 . . .	131 800	158 493	1 126	3,88	6,09
1892 . . .	133 000	162 673	1 141	3,92	6,21
1893 . . .	132 700	152 075	1 175	3,37	5,97
1894 . . .	134 600	158 974	1 108	3,86	5,80
1895 . . .	137 700	159 492	1 090	3,83	5,69
		1 975 766			

III. — Résultats de l'exploitation des mines de houille pour les actionnaires.

Années.	Produit net.	Mines en perte.
—	—	—
1881 . . .	38 893 000 fr.	6 798 000 fr.
1882 . . .	43 253 000	5 524 000
1883 . . .	42 807 180	6 343 065
1884 . . .	37 589 861	6 121 599
1885 . . .	41 358 699	4 705 315
1886 . . .	35 610 000	3 647 687
1887 . . .	37 841 218	3 732 577
1888 . . .	36 928 425	3 566 314
1889 . . .	38 125 116	4 165 100
1890 . . .	61 799 388	4 700 981
414 205 887		48 304 638
1891 . . .	65 016 325	5 030 650
1892 . . .	46 577 100	7 299 700
1893 . . .	34 702 718	8 963 434
1894 . . .	35 962 000	9 847 439
1895 . . .	36 434 000	6 910 500
632 898 030		86 356 361
Résultat réel		546 541 669